

Réunion du 09 Septembre 2016 à 18h30

Absents excusés : J. Leguereau - F. Gousseau - P. Randuineau

- Les travaux de débarnage se sont déroulés début août et ont été effectués par la société Minier. Ils nous donnent entière satisfaction ; par contre, un côté d'une route n'avait pas été compté dans le devis, ce qui se traduit par un coût total de 2473,08 € HT.
- Rentrée scolaire
La rentrée scolaire au sein de notre regroupement s'est très bien passée, les enseignantes sont tout à fait satisfaites du matériel informatique acheté et installé. Merci à Daniel Savigny et Jean-François Coutout pour l'installation du vidéo projecteur et de l'écran à Villemardy. Mme Girodon enseignante à Villemardy va également bénéficier d'un ordinateur portable qui n'avait pas été prévu initialement.
Durant l'été, des travaux importants ont été effectués dans l'école de Villeromain ce qui enchante Mme Rencien, l'enseignante !
A la rentrée les effectifs de notre Syndicat Scolaire étaient de 77 enfants.
Le personnel, qui est le même que l'an dernier, a repris ses activités dans de bonnes conditions.
- Intercommunalité
Lors de la réunion des 66 maires de la nouvelle entité, le 2 septembre dernier, il n'a pas été possible de voter pour une communauté de communes ou une communauté d'agglomération, les 4 présidents des communautés de communes préfèrent attendre la loi des finances début novembre pour connaître les meilleures données financières afin que le choix s'opère en toute connaissance de cause.
Ensuite, si nous avons choisi la communauté de communes, il aurait fallu voter pour que l'assainissement soit en facultatif ; sinon, dès 2017, c'est une compétence qui devra être prise en charge alors qu'il était prévu de ne le prendre qu'en 2020 !
- Le conseil municipal est sollicité pour donner son avis concernant l'élargissement du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) qui est une compétence obligatoire dont le document permet la conception et la mise en œuvre d'une planification stratégique de l'aménagement à l'échelle d'un large bassin de vie, bassin d'emploi ou aire urbaine.
Le SCOT est maintenant élargi aux 6 communautés de communes (Beauce et Gâtine, Collines du Perche, Pays de Vendôme, Perche et Haut Vendômois et Vendômois Rural).

Cela se traduit par une refonte des statuts. La dénomination de ce syndicat sera donc maintenant le Syndicat du SCOT des territoires du grand Vendômois. Le conseil municipal, après discussion, donne son accord pour cette proposition.

- Une délibération doit être prise quant à la dissolution du CCAS qui n'a plus lieu d'être. Le conseil municipal donne un avis formidable.
- Numérique
Suite à une réunion fin juillet à Rhodon, le Conseil Municipal est heureux de vous annoncer que le haut débit, issu de l'armoire installée récemment à Villemardy, va être disponible à partir du 5 octobre 2016. Pour une majorité d'abonnés, le débit de la connexion internet sera à un niveau très intéressant.
- Carmen David et Denis Patry se proposent de se renseigner pour l'installation d'une citerne près de l'église afin de récupérer les eaux de pluie qui serviront à arroser les fleurs sur la place et devant l'église.
- Investissements 2017
 - Des devis vont être demandés pour la mise en place d'enrobé sur la route qui va de Villemardy à la route de Budan.
 - Une réflexion va être menée pour l'aménagement du terrain dans la cour qui est actuellement en cailloux, en collaboration avec les enseignantes.
 - La façade de la mairie a besoin d'un « relookage », des entreprises vont être sollicitées pour connaître leurs propositions.
 - des enduits doivent être faits sur le mur derrière la mairie ainsi que derrière les WC de l'école.
- Merci à toutes les personnes qui ont arrosé les plantes sur la commune durant l'été.